



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 6 NOVEMBRE 2023

Procès-Verbal N° 4 / 2023-2024

PRESIDENT : Pierre BOURDET

PRESENTS : Jean Marc ANSELMi, Damien BONNAL, Bernard BORG, Didier CAMPREDON, Annie CLUZEL, Alexandre COUDERC, André DALMON, Frédérique DAURES, Lilian FABRE, Lilian GRIALOU, Marc GUITARD, Patrick MARITAN, Karine MAZET-HORTELANO, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER, Vincent REGIS, Claude ROUX, Audrey VALAYER.

ABSENTS EXCUSES : Joris DANGLES, Jean-Luc MARTIN, Laurent TREMOLET.

INVITES : Fabien ASTRUC, Michel PERET, Benoît ROUTHÉ.

INVITES ABSENTS EXCUSES : Giovanni PERRI.

.....
La réunion est ouverte par Pierre BOURDET à 20 heures.

.....
1/ Le Procès-Verbal COMITE DIRECTEUR N° 3

Validation à l'unanimité

2/ PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SAISON 2022/2023

En présence de Gilles TOURNIER Commissaire Aux Comptes du District Aveyron Football, Damien PRADALIER, Trésorier, et Pierre FABRE, Cabinet Albouy Consult, présentent et commentent les divers tableaux joints en Annexe 1 du présent Procès-Verbal.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité du Comité Directeur.

3/ LES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

- **C.D. ARBITRAGE (Benoit ROUTHÉ)**

A RODEZ, 18 candidats se sont présentés à la Formation Initiale à l'Arbitrage.

Deux candidats ont abandonné. Trois ont échoué.

A MENDE, trois candidats se sont présentés.

- **C.D. TERRAINS ET INFRASTRUCTURES (Lilian GRIALOU)**

Treize sites sont à contrôler.

- **C.D. GESTION DES COMPETITIONS FEMININES (Audrey VALAYER)**

Il faudra trouver une date pour les reports de matchs (en janvier 2024 ?)

La Commission recherche des salles pour le Futsal Féminin dont les Finales auront lieu le 4 février 2024 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE.

- **C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS MASCULINS (André DALMON)**

Reportés dans leur totalité, *les matchs des 4 et 5 novembre 2023 seront joués le week-end des 6 et 7 janvier 2024*

La Commission s'inquiète des conséquences de l'hiver sur les Calendriers.

La perspective de repousser la date de la fin des Championnats ne peut être écartée.

- **C.D. GESTION COMPETITIONS JEUNES (Marc GUITARD)**

On observe quelques matchs en retard et des tensions sur le Calendrier, mais pour l'instant, tout est programmé

- **C.D. BENEVOLAT (Frédérique DAURES)**

L'organisation de la Soirée des Bénévoles du 15 mars 2024 se poursuit.

- **C.D. PARTENARIAT (Patrick MARITAN)**

La Caisse d'Épargne est un nouveau partenaire du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL sous forme de Mécénat.

- **C.D. APPEL (Claude ROUX)**

RAS.

La Commission a traité un dossier depuis le début de la Saison.

- **C.D. STATUT ARBITRAGE (Bernard BORG)**

RAS.

- **C.D. LITIGES ET DISCIPLINE (Michel PERET)**

Le début de Saison est marqué par une recrudescence des problèmes de comportement.

- **C.D. STATUTS ET REGLEMENTS (Michel PERET)**

Michel préconise une modification de l'Article 226 des Règlements Généraux relatif à la purge d'une suspension et propose de supprimer du premier alinéa la phrase suivante :

« Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club s'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière ».

Le Comité Directeur mandate Michel PERET pour saisir la Fédération Française de Football de cette demande de modification des Règlements Généraux.

- **C.D. STATUT DES EDUCATEURS (Jean Marc ANSELM)**

La Commission a constaté qu'un nombre important de Conventions n'ont pas été retournées dans le délai imparti.

Cette situation génère une charge de travail de relance par essence inutile puisque les Clubs finiront, en principe, par se mettre en règle.

A titre préventif et d'information, le Comité Directeur décide que figurera **à l'avenir** dans les courriers adressés aux Clubs par la Commission le rappel de l'existence d'une sanction de 55 € pour « défaut de réponse à une demande » (Article 1.4 des dispositions financières / Règlement des Championnats).

4/ POINTS DIVERS

- ✚ **Le nombre de licenciés pour la Saison 2023/2024** devrait atteindre le chiffre de 12 500, en progression par rapport à la Saison précédente.

L'AVEYRON compte 172 équipes Seniors et occupe la deuxième place de la Ligue derrière la HAUTE GARONNE (189 équipes).

- ✚ **L'Agence Nationale du Sport (ANS) (Bernard BORG)**

Lors d'une réunion tenue ce jour en présence de Bernard BORG, Jean Marc ANSELM et l'ensemble des membres de la Cellule Sportive, le programme de travail des prochains mois a été acté.

- ✚ **Le Noël des Footeux du 11 novembre 2023**

On observe une augmentation des inscriptions (331 équipes contre 263 l'an dernier représentant 39 Clubs).

- ✚ **La Soirée des Partenaires du 16 novembre 2023**

Elle se déroulera au SDIS de l'AVEYRON et sera précédée d'une visite / présentation de ce Service Public.

- ✚ **La Coupe Territoriale D5 « Point Vert »**

Le Président a rédigé un Règlement de cette Coupe réservée aux Clubs de D5. (*Annexe 2*)

Le Comité Directeur valide ce Règlement et autorise les Ententes entre deux Clubs de D5, spécifiquement pour participer à cette Compétition.

- ✚ **Les Dotations de la Ligue**

Des buts mobiles devaient être offerts par la Ligue aux clubs disposant d'une Ecole de Foot.

La Ligue a établi un listing dont il ressort que les Clubs bénéficiaires sont bien les Clubs disposant d'équipes de Jeunes.

51 Clubs Aveyronnais sont concernés.

36 Clubs Aveyronnais n'ayant pas d'Ecole de Foot, ne pourront pas bénéficier de cette aide.

Le Président, estimant qu'il n'est pas normal que ces 36 clubs ne puissent bénéficier d'aucune aide, s'agissant pour la plupart de Clubs ruraux, qui ont pourtant un rôle essentiel dans la vie sociale du Territoire, propose une dotation spécifique prise en charge par le District, à ces 36 clubs qui auront à choisir entre des ballons de matchs, ou des chasubles pour les entraînements ou une trousse à pharmacie hyper complète.

Le Comité Directeur valide cette proposition.

Le Challenge Bernard SAULES



















Créé par l'UNAF, organisé pour sa première édition à RODEZ, il récompensera 14 arbitres (un par ligue).

Pierre BOURDET ayant été associé à l'organisation de l'événement, représentera le DISTRICT.

La création d'une vidéo sur le Football Aveyronnais

La proposition de la Société VEDRONE, qui représente pour le District un budget de 2 000 euros, est validée par le Comité Directeur.

L'Ordre du jour de l'Assemblée Générale d'hiver du 8 décembre 2023

-  Accueil des Clubs, vérification des Pouvoirs et émargement ;
-  Mot d'accueil du Président Pierre BOURDET, ouverture de l'Assemblée Générale ;
-  Allocution de Julien ALVERGNE, Président de A.S. OLEMPS ;
-  Allocution de Sylvie LOPEZ, Maire de OLEMPS ;
-  Appel des représentants des Clubs (quorum) ;
-  Adoption du Procès-Verbal de la 55^{ème} Assemblée Générale du 23 juin 2023 ;
-  Bilan actuel de la Saison par Pierre BOURDET ;
-  Bilan de OCTOBRE ROSE et remise du chèque à la Ligue contre le cancer ;
-  Présentation du Bilan comptable de l'Exercice 2022/2023 par Damien PRADALIER ;
-  Questions sur ce bilan ;
-  Présentation du Rapport du Commissaire Aux Comptes ;
-  Affectation du Résultat ;
-  Votes de l'Exercice Comptable 2022/2023 ;
-  Proposition du Règlement de la nouvelle Coupe Territoriale POINT VERT D5 ;
-  Les nouvelles formations techniques : rappels et modalités d'inscription ;
-  Informations diverses – Dates à retenir ;
-  Allocution des Personnalités invitées ;
-  Clôture de l'Assemblée par un buffet campagnard.

Le CODIR valide le projet d'Ordre du Jour exposé par le Président.

✚ La Formation Pikango

Cette formation a débuté avec 6 candidats.

Deux autres candidats devraient la compléter lors de la deuxième phase de la formation.

✚ L'Audit du Commissaire Aux Comptes.

Un certain nombre de points sont à améliorer :

- L'organigramme des salariés, d'ores et déjà créé par le Président ;
- Un document sur la prévention des risques d'accident du travail qui a, lui aussi, été créé par le Président ;
- Et doivent être affichées :

1. Une information sur l'existence d'une surveillance vidéo au sein du bâtiment du District et les droits des usagers.


2. Toutes informations sur les numéros d'urgence...

La réunion est clôturée par le Président BOURDET à 23 heures.

.....

Le Secrétaire Général,

Jean Marc ANSELM



Le Président,

Pierre BOURDET

